



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau, tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 22 novembre 2005 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que Me Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Lucie Poulin, messieurs André Barbeau, Luc Bard, Luc Bouvier, Michel Déziel, Jacques Dionne, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Claude Laramée, Mathieu Larocque, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

CAUP20051122-P1

RENCONTRE – DIFFÉRENTS COMITÉS

13 h 30 – Monsieur le maire Marc Bureau informe les membres du conseil, les fonctionnaires et les représentants des médias des points suivants :

- les réunions du comité plénier et du caucus préparatoire ainsi que les séances du comité exécutif seront publiques;
- seuls les sujets concernant les ressources humaines ou les affaires juridiques seront traités à huis clos.

De plus, certaines procédures devront être respectées afin de favoriser l'efficacité et la productivité de ces rencontres :

- les réunions débuteront toujours à l'heure. Les pauses auront également lieu à l'heure prévue à l'ordre du jour;
- les mêlées de presse auront lieu uniquement pendant les pauses et après les réunions et non pendant les travaux;
- les téléphones cellulaires, appareils « blackberry » ou téléavertisseur devront être éteints;
- les téléphones cellulaires et les téléavertisseurs devront être en mode vibration pour les membres des médias. Ils devront quitter la salle lors de conservation.

CAUP20051122-P2

RÔLE D'ÉVALUATION

13 h 40 – Suite à la présentation effectuée par le directeur du Service d'évaluation et des transactions immobilières, les membres du conseil souhaitent :

- obtenir un tableau démontrant la variation des différentes catégories par districts;
- que des démarches soient entreprises auprès de l'Union des municipalités du Québec relativement aux ajustements que les commissions scolaires devraient apporter au taux d'imposition suite à l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation.

Le directeur du Module de l'administration et des finances est mandaté pour analyser la possibilité de permettre le paiement du compte de taxes sur plusieurs versements.

CAUP20051122-P3

CAUCUS PRÉPARATOIRE

3.2 – Projet numéro 54467 - Dérogations mineures – 210, chemin d'Aylmer – Permettre les matériaux de revêtement extérieur de la classe 2 sur les façades d'un bâtiments adjacentes à une rue et permettre la localisation des enclos à déchets de la phase 1.

Suite à l'intervention de monsieur le conseiller André Laframboise relativement au dossier mentionné en titre, le directeur du Module de l'aménagement et du développement du territoire fera les vérifications nécessaires et en informera ce dernier.

MICHELINE LAROUCHE

Greffière adjointe

Service du greffe